



ENCORE UNE AGRESSION !!!

De bon matin, au QI lors du contrôle d'effectif, le surveillant D a été accueilli par une pluie d'insultes et de menaces tel que « tu n'allumes pas la lumière dans ma cellule fils de pute » étant un grand lecteur de Molière il a surenchéri pour bien faire comprendre son malaise « je vais te buter tapette ».

Toute l'histoire aurait pu s'arrêter là, mais le détenu D-N, signalé comme souffrant de troubles psychiatriques et présentant des comportements hétéros agressif, est convaincu d'être dans son bon droit a décidé que cela ne pouvait pas se finir ainsi. Car, à son arc, il avait de nombreux griefs contre le service d'étage. Il ne comprend pas, malgré son placement au QI et son comportement hétéro agressif envers les personnels de surveillance, que la lumière s'allume à des intervalles réguliers durant la nuit afin de nous permettre de vérifier son intégrité physique.

Le deuxième chapitre de cette histoire débutera lors de la distribution du repas. Le Collègue S ouvre la trappe pour demander au détenu D-N s'il veut un repas, à cet instant telle Serge le lama le détenu crache sur le collègue et l'atteint au niveau du torse et du bras droit. Une fois de plus, le détenu voulant faire entendre ses griefs se lance dans un flot ininterrompu de menaces et d'insultes « fils de pute, je vais te crever mécréant de merde, je vais t'égorger sale bâtard de merde, je te retrouverai et te mettrai une balle dans la tête, tu vas souffrir gros fils de pute.... ».

Il a ensuite décidé de faire un concert en tapant dans sa porte afin de perturber le calme du secteur. La mise en prévention est ordonné par le gradé PCI .

Une fois les agents équipés, ils se rendent dans la cellule du détenu D-N pour l'emmener au quartier disciplinaire. Une fois de plus inspiré par Serge le lama, le détenu a tenté de cracher au visage du surveillant S, heureusement la visière du casque a protégé notre collègue contre le crachat. Le détenu a résisté physiquement durant tout le temps de l'intervention et a continué de menacer de mort et d'insulter tous les collègues présents au moment de la mise en prévention. L'histoire se termine bien malgré tout, car aucun surveillant n'est blessé durant la maîtrise de l'individu et sa mise en prévention.

Troisième chapitre de la saga de Serge le lama, lorsque le gradé de bâtiment P est allé le voir pour notifier les CRI et rédiger le rapport d'enquête, le détenu D-N à cracher a plusieurs reprises sur le bouclier. Des détenus ayant des troubles psychiatriques avec comportement hétéro agressif ne devraient pas être incarcéré au CPOS, car la structure n'est pas adaptée à l'accueil de détenus présentant de telle pathologie.

Le bureau local de la CGT Pénitentiaire condamne cette nouvelle agression envers nos camarades et tient à souligner l'efficacité avec laquelle l'individu a été maîtrisé.

Le bureau local de la CGT Pénitentiaire attire l'attention de la direction et de DI sur la difficulté de gestions des cas psychiatriques en détention et demande des formations pour aider les agents a gérer ce type de public.

Au vu du profil du détenu D-N, Le bureau local de la CGT Pénitentiaire demande a ce qu'il soit transféré suite à sa sanction de quartier disciplinaire dans un établissement de santé mentale ou sa prise en charge sera plus adaptée.

Le bureau local de la CGT invite les collègues qui subissent ces agressions sauvages de porter systématiquement plainte contre ce type d'individu pour que la justice puisse éventuellement les poursuivre et les sanctionner à hauteur de leurs actes délictuels.